

### COMITE DE PILOTAGE

- Chorum / CPM (également financeur) *alliance de Médéric et de Mutualité Française Prévoyance au service des acteurs de l'économie sociale pour la protection sociale complémentaire*
- MSA (également financeur) *Mutualité sociale agricole, protection sociale légale et complémentaire de l'ensemble de la profession agricole*
- Agrica (également financeur) *pôle de retraite et de prévoyance complémentaire des salariés de l'agriculture*
- Andicat *Association nationale des directeurs et cadres de centres d'aide par le travail*
- APAJH *Association pour adultes et jeunes handicapés*
- APF *Association des paralysés de France*
- CTNERHI *Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations*
- Fisaf *Fédération nationale pour l'insertion des personnes sourdes et des personnes aveugles en France*
- FNATH, association des accidentés de la vie
- Solidel *association nationale des organismes gestionnaires d'établissements de travail protégé, de structures d'hébergement et d'accompagnement du secteur agricole*
- Unafam *Union nationale des amis et familles de malades psychiques*
- Unapei *Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis*
- UNMPAPH/Mutualité Française *Union nationale mutualiste personnes âgées, personnes handicapées*

### METHODOLOGIE

Recherche-action centrée sur les Esat  
pilotée par le Cleirppa

**Objectif :** croiser les points de vue des différents acteurs concernés

- Travailleurs handicapés vieillissants (36 personnes)
- Familles (14 personnes)
- Professionnels de terrain (36 personnes)
- Responsables de structures (29 personnes)

**Méthode :** recherche-action réalisée à partir

- d'entretiens (travailleurs handicapés vieillissants, familles)
- de groupes de travail (professionnels, responsables)

#### Participants

29 structures issues de 3 régions

- Île-de-France
- Sud-Ouest
- Rhône-Alpes

**Durée :** décembre 2004 – mars 2006

## VIELLISSEMENT ET CESSATION D'ACTIVITE DES TRAVAILLEURS HANDICAPES EN ESAT

(établissements et services d'aide par le travail)

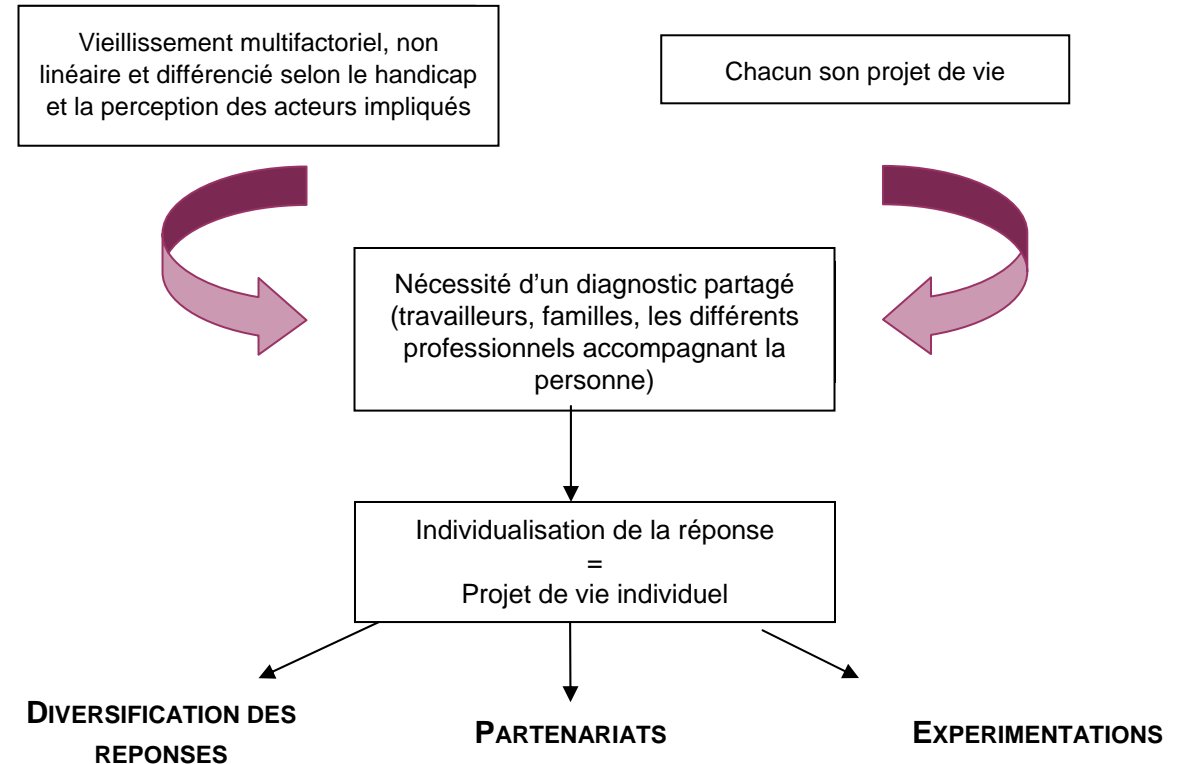
### LES RAISONS DE LA RECHERCHE-ACTION EN LIEN AVEC LE CONTEXTE SOCIAL

- **Une augmentation du nombre et de la part des personnes vieillissantes en Esat** atteignant de plus en plus souvent l'âge de la retraite (en 2001 : 96 650 travailleurs en Esat, 21% des travailleurs en Esat et entreprises adaptées ont au moins 45 ans)
- **Un vieillissement qui peut être un risque supplémentaire d'exclusion** de la population handicapée
- **Une évolution législative récente** avec la suppression à moyen terme de la barrière d'âge et l'adoption d'un dispositif de retraite anticipée pour les travailleurs handicapés
- **Une population dans les Esat** largement composée de personnes ayant un handicap intellectuel ou psychique

### OBJECTIFS DE LA RECHERCHE-ACTION

- **Repérer les processus de vieillissement** concernant les travailleurs handicapés
- **Approfondir les conditions d'accompagnement du vieillissement et de la cessation d'activité** dans les Esat
- **Construire des réponses opérationnelles**

### PRINCIPES DIRECTEURS DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT



## AMENAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

**Base de l'accompagnement proposé par les Esat :** adaptation du poste, modification ou variation des tâches confiées, allègement des contraintes de production, adaptation des consignes données par le personnel, aide au transport...

### Difficultés :

- Répercussions sur l'organisation du travail dans les ateliers et sur la nature de la production confiée aux travailleurs handicapés vieillissants (sécurité au travail et diversification des productions)
- Obtention d'informations médicales, qui permettraient une bonne adaptation du poste de travail au handicap, malaisée pour les Esat

## TRANSITION PROGRESSIVE VERS LA CESSATION D'ACTIVITE

**Réduction du temps de travail :** mi-temps organisé sur la journée (matin ou après-midi) ; un ou plusieurs jours en moins ; journée réduite (le matin et le soir)

### Difficultés :

- Expliquer aux travailleurs handicapés vieillissants et à leurs collègues les raisons et les modalités de la réduction
- Évaluer les répercussions financières pour le travailleur handicapé vieillissant
- Évaluer et prendre en compte les répercussions économiques pour l'Esat

**Accompagnement du temps libéré :** maintien du lien social, activités, maintien des acquis, loisirs...

### Difficultés :

- Développer des activités, maintenir les acquis et apprivoiser la notion de loisirs pour les travailleurs handicapés vieillissants
- Organiser globalement ce temps libéré (horaire, personnel, locaux)

## CESSATION DEFINITIVE D'ACTIVITE

**Préparer la cessation d'activité et le passage à la retraite** individuellement et collectivement

### Difficulté :

- Temps de maturation du projet nécessaire au travailleur handicapé vieillissant

**Envisager de nouvelles façons de vivre :** occuper le temps libre et maintenir un réseau relationnel — accueil de jour, SAVS, loisirs adaptés

### Difficultés :

- Transition difficile pour les travailleurs handicapés vieillissants qui ont surinvesti le travail
- Éventuels problèmes de transport pour aller dans les différentes activités
- Difficultés d'intégration des travailleurs handicapés vieillissants dans les réseaux du "3<sup>ème</sup> âge"

**Accompagner les démarches administratives liées au passage à la retraite**

### Difficultés :

- Connaître la législation, obtenir les informations
- Dégager du temps de travailleur social

## 3 QUESTIONS

Face au vieillissement des travailleurs handicapés en Esat :

- **comment adapter le travail à des personnes vieillissantes ?**
- **comment accompagner ces travailleurs vers une cessation d'activité ?**
- **comment et où les accompagner une fois à la retraite ?**

## UN PROGRAMME D'ACTION

### 1. Réponses aux besoins des personnes handicapées

- Promouvoir la diversité des dispositifs d'accompagnement (établissements et services) et l'implication des acteurs sur les territoires, en rapport avec les besoins et les attentes des personnes handicapées vieillissantes
- Coordonner les critères de sélection des projets et d'intervention des institutions de retraite complémentaire
- Accompagner le vieillissement dans les Esat : sensibiliser et former les professionnels, créer un guide de "bonnes pratiques", créer des synthèses législatives claires, créer un outil de repérage des indices de vieillissement
- Développer les stages de préparation à la retraite

### 2. Santé des personnes handicapées

- Positionner la question de la santé des personnes handicapées comme un enjeu de santé publique (promotion de la santé, prévention des risques liés au vieillissement, mobilisation du réseau de soins)
- Développer l'accès à la complémentaire (CMUC), à la prévoyance, aux soins dentaires, aux matériels orthopédique, d'optique et concernant l'audition
- Prévenir les risques liés au vieillissement

### 3. Accès aux droits de protection sociale

- Établir des partenariats, créer des documents, désigner des référents pour les travailleurs handicapés, simuler les droits à la retraite et les droits à l'AAH

### 4. Partenariat avec le secteur de la gérontologie

- Favoriser les occasions de travail commun entre le secteur du handicap et le secteur de la gérontologie

(30 avril 2006)

## AMELIORER L'ETAT DE SANTE DES TRAVAILLEURS HANDICAPES : UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

**Actions de promotion de la santé et de prévention du vieillissement :** bilans de santé, coordination des soins, information et formation des personnels de santé sur les différents types de handicaps, suivi psychiatrique, prise en compte des handicaps sensoriels...

### Difficultés :

- Faible accès des travailleurs handicapés "retraités" à l'assurance maladie complémentaire
- Formation insuffisante des personnels du secteur du handicap aux problématiques du vieillissement et de la santé

## RECHERCHE D'UN LIEU DE VIE

**Problématique la plus difficile à résoudre et qui nécessite un accompagnement renforcé de la personne. Deux options :**

**Rester à son domicile** — famille, domicile privé ou foyer d'hébergement si celui-ci a un agrément particulier

### Difficultés :

- Rester suffisamment autonome ou être suivi par un SAVS ou un Samsah
- Vieillesse des parents, surtout lorsque le travailleur handicapé vieillissant vit chez eux
- En foyer d'hébergement, les travailleurs handicapés vieillissants prennent la place de travailleurs plus jeunes ; risque d'une usure institutionnelle à terme

### Déménager vers un nouveau lieu de vie

au sein du secteur du handicap — foyer de vie, Fam, maison de retraite spécialisée ou familles d'accueil ou au sein du secteur des personnes âgées — EHPA ou EHPAD (logement-foyer, maison de retraite...)

### Difficultés :

- Secteur du handicap : peu de structures spécialisées ; risque d'alourdissement de la charge de travail des foyers de vie ; population très dépendante accueillie dans les Fam ; familles d'accueil globalement peu développées et nécessitant un suivi important
- Secteur gérontologique : en EHPA, nécessité de rester autonome ou d'être suivi par un SAVS ou un Samsah ; en EHPAD, différence d'âge entre les populations, culture différente de l'accompagnement, risque d'usure institutionnelle à terme

## IMPLICATION DE LA FAMILLE

**Anticiper le changement de vie et la réduction du temps de travail ou la cessation d'activité**

### Difficultés :

- Résistance des familles due à l'absence de prise de conscience du vieillissement, au refus de la perte de statut de travailleur ou à l'inquiétude face à une prise d'autonomie de leur enfant
- Contraintes financières liées à la diminution des ressources du travailleur

REFLEXION GLOBALE SUR LE PROJET D'ETABLISSEMENT

REPONSE INDIVIDUALISEE POUR CHAQUE TRAVAILLEUR